



N° 1562 | JANVIER 2021  
ISSN 0396-1745

# La Lettre confédérale

## À LA UNE

### Autonomie | PAGE 2

La Sécurité sociale se voit étoffée d'une 5<sup>e</sup> branche, dédiée à l'autonomie des personnes âgées et handicapées. De quoi s'agit-il ? Comment cela va-t-il fonctionner ? Et qu'en dit la CFTC ?



## ORGANISATION ET DÉVELOPPEMENT

### Congrès dématérialisés | PAGE 3

Bravo pour vos innovations !

## ACTUALITÉ

### Jeunes et militants | PAGES 4 ET 5

À quoi peuvent croire les jeunes en ce début d'année pour le moins éprouvant ? Quels vœux formuler et quel avenir pour le militantisme ?

## SPÉCIAL ÉLECTIONS TPE 2021

### Une rencontre avec Jocelyne Morin | PAGES 6 ET 7

« La CFTC, c'est un syndicat ouvert ! »

Crédit : Bernard Gouédard



## La crise ne doit pas être celle du dialogue

La crise nous a secoués, rudoyés et, hélas, cette page-là ne peut se tourner aussi vite que celle d'un calendrier. Nous avons dû nous adapter, trouver très vite les moyens de contenir ses effets. Mais faire face à l'urgence ne suffit pas à définir la gestion de crise, surtout quand celle-ci s'avère durable. Rien de plus vicieux qu'une crise. À long terme, elle éprouve notre édifice, s'infiltré dans nos valeurs. Notre modèle social a beau être solide – il a tout de même permis à des salariés brutalement privés d'activité de percevoir une rémunération et, plus globalement, à des milliers de personnes de ne pas basculer dans la pauvreté –, rien n'est jamais acquis en période d'instabilité. Il est crucial de nous montrer unis, solidaires, dans le soutien actif de ce modèle.

C'est en ce sens que les partenaires sociaux ont conclu successivement deux accords fin 2020 : l'un sur le télétravail, l'autre sur la santé au travail. Ah, les échanges ne furent pas de tout repos : tantôt vifs, tantôt laborieux. Et, s'agissant de l'ANI sur la santé, il est sûr que la CFTC n'en restera pas là ! Certaines de nos propositions, notamment en termes de prévention, se sont vues écartées. Nous les porterons à nouveau, haut et fort, pendant le travail parlementaire sur ce texte et la révision attendue des ordonnances Macron de 2017. Il n'empêche... Nous avons rédigé deux textes qui redessinent l'organisation et la protection des travailleurs dès demain. Ces lignes concernent des salariés par trop oubliés : ceux dont les missions ne sont pas télétravaillables, ceux des TPE-PME, et même les indépendants. Ces lignes organisent une meilleure traçabilité des expositions aux risques. Elles offrent aux branches la possibilité de s'exprimer en matière de santé\*, aux élus de se former davantage aux spécificités SST... Et ces lignes de perspective ont été tracées ensemble. Je m'érige contre ceux qui, au nom de l'urgence et de l'efficacité, veulent faire fi des circuits traditionnels. Les partenaires sociaux ont démontré leur capacité à agir vite et de manière appropriée. Surtout, ce serait une folie, dans ce contexte, que d'appauvrir le dialogue social ! Il est le vecteur de démocratie, dans les entreprises comme au niveau national, dont nous nous sommes dotés lorsque nous avons construit notre modèle social à la française. Préserver nos acquis démocratiques, voilà qui participe aussi de la gestion de crise. Au nom de la CFTC, je formule le vœu que cette année qui s'ouvre soit riche d'un dialogue renouvelé, sans cesse renforcé, et dont la valeur ne serait plus à démontrer.

\*Par le biais d'une commission paritaire

## Ce numéro comprend les encarts :

« Mémo CSE : négociation de crise »  
et « Négocier un accord de performance collective ».

Cyril Chabanier  
Président confédéral

## AUTONOMIE

# La Sécurité sociale passe la 5<sup>e</sup> !

La Sécurité sociale se voit étoffée d'une 5<sup>e</sup> branche, dédiée à l'autonomie des personnes âgées et handicapées. De quoi s'agit-il ? Comment cela va-t-il fonctionner ? Et qu'en dit la CFTC ?

## Cinquième quoi ?

En France, la Sécurité sociale a pour mission de protéger les individus de divers événements ou situations qualifiés de *risques sociaux*. La canicule de 2003 a généré l'identification d'un nouveau risque : la dépendance (ou la perte d'autonomie). Pour y parer, la création d'une Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a été actée l'année suivante. Ce qui a certes concrétisé une nouvelle «branche de la protection sociale»... sans pour autant aller jusqu'à la qualifier de «branche de la Sécurité sociale».

C'est chose faite avec la loi du 7 août 2020. Il est désormais inscrit dans le Code de la sécurité sociale que la perte d'autonomie est «*un risque assuré par la Nation à chacun, indépendamment de son âge et de son état de santé*». Concrètement, cela traduit une nouvelle ambition pour le maintien de l'autonomie et la mise en place de politiques publiques en ce sens. Cette branche vient s'ajouter aux quatre préexistantes<sup>1</sup> que sont la «Maladie» (pour les risques maladie, maternité, invalidité, décès), la «Famille» (dont handicap et logement), les «Accidents du travail et maladies professionnelles» et la «Retraite» (vieillesse et veuvage). Elle est effective depuis le 30 novembre dernier, date de l'adoption par le Parlement du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2021.

## Quelle organisation ?

Un peu plus de deux milliards d'euros seront disponibles pour amorcer la création de cette 5<sup>e</sup> branche. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, une fraction des recettes de la contribution sociale généralisée (CSG) lui sera dévolue. C'est donc un démarrage modeste au regard des besoins.

## Les chiffres de la dépendance

En 2015, en France, 2,5 millions de seniors étaient considérés en perte d'autonomie<sup>1</sup> (dont 700 000 en perte d'autonomie sévère). Ce chiffre est estimé à 4 millions en 2050. Dans le même temps, les plus de 85 ans passeraient de 2 à 4,2 millions<sup>2</sup>.

1. En englobant domicile et établissement. Hors Mayotte - 2. Source : Insee



Aujourd'hui, la branche est embryonnaire, mais fonctionne via la CNSA, officiellement rattachée à la Sécurité sociale.

Une nouvelle concertation, baptisée «Laroque de l'autonomie», doit débiter ces prochains jours, pour préciser l'ambition de cette branche, en définir la gouvernance, le financement, et l'ensemble des services.

## La contribution de la CFTC

Pour réaliser cette transition inclusive, la CFTC propose une ambitieuse feuille de route, qui intègre l'ensemble des acteurs : État, collectivités locales, Sécurité sociale, entreprises et société civile. Il s'agirait que les moyens dévolus servent déjà des objectifs de court terme :

- le recrutement et l'amélioration des conditions de travail des salariés des Ehpad ;
- l'amélioration des conditions de vie des résidents des Ehpad ;
- la rénovation de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), avec la création de trois volets (aides techniques, aides humaines et aidants), comme le préconise d'ailleurs le rapport Libault<sup>2</sup> ;
- l'amélioration du congé proche aidant, ainsi que, plus généralement, du soutien aux aidants.

À plus long terme, la CFTC souhaite que cette branche développe une véritable politique publique de la prise en charge des personnes en perte d'autonomie et de leurs aidants. Elle appelle aussi à rechercher des solutions innovantes, alternatives aux Ehpad, et à développer les aides au maintien à domicile.

Plus largement, la construction d'une 5<sup>e</sup> branche doit servir deux objectifs primordiaux. D'une part, la simplification du système d'accompagnement et de soin de la personne âgée. D'autre part, la lisibilité des prestations et leur homogénéité sur tout le territoire. Mais ne nous y trompons pas : au-delà des aspects strictement médico-sociaux, c'est bien notre capacité à adapter la société au vieillissement qui est en jeu.

■ SB

Retrouvez l'intégralité des propositions de la CFTC en tapant «Autonomie» dans votre espace Adhérent.

1. Il existe aussi la branche «Cotisation et recouvrement». Celle-ci assure la gestion de la trésorerie de la Sécurité sociale au bénéfice des branches qui couvrent des risques, mais elle n'est pas chargée de la gestion d'un risque particulier.

2. Remis à la ministre de la Santé à l'issue de la concertation «Grand Âge et autonomie», en mars 2019, il est téléchargeable sur le site du ministère.

## CONGRÈS DÉMATÉRIALISÉS

# Bravo pour vos innovations !

**Pour sécuriser le Mouvement, la Confédération invite toutes les structures CFTC à maintenir leurs AG et congrès en visioconférence. Une décision adoptée par les instances confédérales, elles-mêmes réunies... en visio. L'union des Bouches-du-Rhône et la fédération PSE témoignent de leur adaptation à ces nouvelles contraintes.**

Pas simple. Moins de deux semaines avant le congrès de l'union départementale CFTC des Bouches-du-Rhône, il a fallu s'adapter au reconfinement décrété fin octobre. « On a réuni un bureau extraordinaire, envoyé 195 mails pour avertir chacun des participants... et le choix s'est arrêté sur une formule hybride », explique Alain Beveraggi, président sortant de l'UD. Le défi touchait principalement à l'élection du conseil. Le prestataire retenu a organisé un « vote en ligne ouvert dès l'avant-veille du congrès », détaille Alain Beveraggi. Et d'ajouter : « Les porteurs de mandats ont reçu un rappel le soir du premier jour de vote, puis le lendemain pour celles et ceux qui ne s'étaient pas exprimés et, enfin, une heure avant la clôture du scrutin... pour les derniers. » Résultat : une très forte participation. Bien sûr, Alain Beveraggi déplore le manque d'interactions induit par la visio, mais il se réjouit de la mise en place d'une nouvelle équipe. Raymond Capodanno prend la relève au poste de président, Angélique Schwartz devient secrétaire générale et Jean-Guy Duba, trésorier.

## L'enjeu : la participation

La fiabilité du vote, c'était aussi la préoccupation majeure des organisateurs du congrès de la fédération CFTC Protection sociale et Emploi. « Les réunions en dématérialisé, on sait faire. Mais assurer un vote sécurisé à distance pour l'élection de nos instances, ça non », témoigne Frédéric Belouze, le secrétaire général de la fédération. Alors à J-10, quand la décision a été prise de basculer en tout dématérialisé : « On a trouvé une entreprise qui s'est montrée très

réactive. Deux militantes informaticiennes de métier ont été chargées du contrôle des opérations de vote et du lien direct avec le prestataire ». Toutes les garanties ont été prises : « En amont du vote, les porteurs de mandats ont été très accompagnés. Ils ont reçu un guide pratique et disposaient d'une hotline. La veille du vote, ils ont été conviés à une simulation, afin de vérifier le matériel et maîtriser l'outil ».

Le congrès a été concentré sur deux demi-journées et le nombre de participants limité aux stricts porteurs de voix, aux membres du conseil en place ainsi qu'aux candidats, soit 90 personnes. L'effectif a été constant sur les deux séquences. Ce qui fut « une bonne surprise ! » pour Christine Lecerf, secrétaire générale sortante.

Les règles de participation étaient très précises : couper la caméra et le micro quand on n'intervient pas, afin d'utiliser le moins de bande passante possible. Finalement, Frédéric Belouze est soulagé : « Ça s'est vraiment bien passé ! ». Christine Lecerf est la nouvelle présidente, accompagnée par Frédéric Belouze (secrétaire général), Jacques Pech (trésorier) et un conseil renouvelé. « Nous avons été privés des temps d'échanges et d'amitié qui font le sel d'un congrès, note Frédéric Belouze. C'est pourquoi nous avons prévu d'organiser un grand rendez-vous, dès que le contexte sanitaire l'autorisera. Pour se retrouver entre militants et associer nos partenaires. »

■ SB

**Le service Organisation reste à vos côtés pour vous accompagner et répondre à vos interrogations. Contact : lgaoua@cftc.fr**  
**Prochain congrès : UD 93, le 28 janvier, à Saint-Denis.**





Crédit : Gaëtan Mortier

## JEUNES ET MILITANTS

# Quelles résolutions formuler en 2021 ?

À quoi peuvent croire les jeunes en ce début d'année pour le moins éprouvant ? Quels vœux formuler et quel avenir pour le militantisme ?



## Matthias Paschal

« *Prendre les problèmes à bras-le-corps* »

**32 ans, hôte animateur à l'aquarium Nausicaa (62)  
Adhérent CFTC depuis 2019  
DS et membre du CSE**

« Pour l'instant, c'est dur de dresser des perspectives... Mais cette crise sanitaire est peut-être aussi l'opportunité de prendre les problèmes à bras-le-corps, par exemple dans le domaine de la santé. Cela dit, il est difficile pour les jeunes de trouver un emploi aujourd'hui. Mais si on passait moins de temps à se plaindre et plus de temps à agir, notamment via les syndicats, on s'en sortirait beaucoup mieux. »

## Isabella Garcia Dominguez

« *Quitte ou double* »

**27 ans, conseillère clientèle chez Bluelink International (67)  
Adhérente CFTC depuis 2018. Secrétaire du CSE**

« Ma crainte principale est de ne pas réussir à retrouver une vie normale. On est en train de nous couper de nos liens sociaux. La communication avec les autres est bridée... Après, ce sera probablement quitte ou double. Soit cette crise bouscule la société, soit... Je suis consciente qu'il est difficile de tout changer sur une génération et que le naturel revient au galop ! Pourtant, il faut agir pour changer nos représentations, celles de nos employeurs. Notre modèle du capitalisme commence à être obsolète... Et agir, cela commence par le dialogue. »



## Olivier Berton

« *Nos plus grands combats sont à venir* »

**34 ans, agent territorial (54)  
Adhérent CFTC depuis 2018. Secrétaire adjoint de la section  
des territoriaux de Lunéville**

« Le syndicalisme n'est pas dépassé. Le fait de défendre ceux qui, seuls, n'y arrivent pas n'a pas d'âge ! Même s'il est vrai que notre "devanture" doit se moderniser... C'est crucial. Je crains en effet que nous ne payions le tribut de ce qui a été fait depuis un demi-siècle. Pourvu que nos enfants eux-mêmes ne soient pas une autre génération sacrifiée ! Nos plus grands combats sont ceux à venir. »

## Pauline Magenta

« *Stopper cette fuite en avant* »

**33 ans, chargée de mission en formation professionnelle  
Adhérente CFTC depuis 2018**

« Le syndicalisme est assez tabou, en France. On affiche peu son appartenance syndicale. Croire en quelque chose, c'est perçu comme un peu "bébête", voire "perché". On est dans une société de la raison, et non de la foi au sens large, au-delà du spirituel. Toujours en train de courir, en train de consommer. On ne sait même pas pourquoi on agit ainsi. La crise Covid, finalement, permet de prendre conscience de cette fuite en avant. Elle a eu un impact sur la réflexion sur soi, sur les valeurs qu'on porte. On a perdu le sens des valeurs et la CFTC en remet. Comme elle remet les gens en lien. »





## Ensemble, faisons la différence

Vous souhaitez porter la voix de la CFTC et participer à sa victoire aux prochaines élections TPE ? Voici plusieurs manières d'agir.



J'EN PARLE  
AUTOUR DE MOI



JE PARTAGE  
SUR LES RÉSEAUX  
SOCIAUX



JE VAIS AU CONTACT  
DES ÉLECTEURS

Pour trouver des infos,  
des contenus à partager  
ou pour vous porter  
volontaire, rendez-vous sur  
[cftc.fr/TPE2021](http://cftc.fr/TPE2021)



### UNE RENCONTRE AVEC JOCELYNE MORIN

## « La CFTC, c'est un syndicat ouvert ! »

**Auxiliaire de vie sociale\*, Jocelyne est candidate aux élections des salariés des TPE et du particulier employeur pour les Pays de la Loire. Elle nous livre les motifs de son engagement.**

#### La Lettre confédérale : Comment avez-vous « rencontré » la CFTC ?

**Jocelyne Morin :** Je suis auxiliaire de vie sociale depuis 2005. J'ai rencontré la CFTC à la suite d'un conflit au niveau de mon entreprise. Je me suis tournée vers la CFTC, car il n'y a, dans cette organisation syndicale, aucun *a priori*, aucun jugement de la personne. C'est un syndicat ouvert, c'est ce qui me plaît beaucoup. Ouvert sur les autres... Et j'ai bien fait, puisque j'ai obtenu la reconnaissance du préjudice subi !

#### Et vous avez continué à ses côtés...

Tout à fait. Je suis devenue conseillère du salarié. Tout ce que je sais en matière de combat pour la défense des droits des salariés, de la façon de le mener, je l'ai appris avec la CFTC. Qui dispense, soit dit en passant, d'excellentes formations ! Cette mission de conseillère implique de se poser sans arrêt beaucoup de questions. Quand en survient une à laquelle je ne sais pas répondre, je m'adresse à d'autres personnes, dans notre réseau. Je souhaite n'évincer aucune requête et écouter tout le monde, comme on l'a fait pour moi.

#### Pourquoi vous être portée candidate aux élections TPE ?

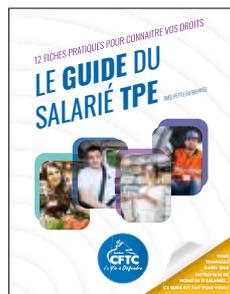
Les salariés des TPE et du particulier employeur ne connaissent pas leurs droits, pas plus que je ne les connaissais. Et nous n'avons pas de formation. Je me suis dit que je pouvais apporter mon expérience. Vous comprenez, je ne supporte pas que l'on puisse « taper » sur les petits salaires. Nos salaires, il convient de les défendre ! Nous devrions tous être en mesure de vivre du fruit de notre travail... Ce n'est hélas pas toujours le cas. Et puis, la CFTC, c'est un dialogue ouvert. On ne sort pas les grands drapeaux, on ne hurle pas nos exigences. Non, on demande. Ça paraît plus modeste, mais ça requiert en réalité beaucoup de savoir-faire. Et c'est tellement plus humain. J'enjoins tous mes collègues à aller voter. Il ne faut pas hésiter. Quant à la couleur, elle est facile à retenir, c'est celle du ciel ensoleillé !

\*L'auxiliaire de vie sociale accompagne l'individu au quotidien. Cela va de la toilette aux petites démarches administratives, sans oublier la dimension humaine, bien sûr : celle d'apporter soutien et réconfort à des personnes en perte d'autonomie.

## NOS PUBLICATIONS

### Le guide CFTC du particulier employeur

Parce que les salariés peuvent à tout moment devenir particuliers employeurs, la CFTC a publié un guide à leur intention. Ainsi pourront-ils remplir correctement leurs obligations à l'égard des personnes qu'ils emploient.



### Le guide CFTC du salarié TPE

Composé de 12 fiches pratiques (bulletin de paie, temps de travail, convention collective, congés...), ce guide permet d'éclaircir bien des sujets.

## EN CAMPAGNE !

Des vidéos à la demande sur [cftc.fr/TPE2021](http://cftc.fr/TPE2021) ! Pour promouvoir les élections, la Confédération a édité plusieurs films, avec des cibles bien précises. Destinés à l'ensemble du mouvement, les films *TPE : mobilisons-nous* et *TPE : nos revendications CFTC* donnent la parole aux élus confédéraux qui portent la campagne et nous en expliquent toute la portée en termes de solidarité et de représentativité. Mais pour le grand public, il s'agissait plutôt de faire preuve de pédagogie sur le rôle des OS en général et de la CFTC en particulier. *Ben si !* répond à cette exigence. Enfin, trois portraits ont été tournés, donnant chair aux problématiques si spécifiques des salariés des TPE et du particulier employeur. François, juriste ; Jocelyne, auxiliaire de vie sociale (*lire ci-contre*), et Alice, assistante maternelle, nous livrent leurs soucis, leurs succès, les motifs de leur engagement... Bref, ce qui les pousse aujourd'hui à se porter candidats CFTC. À visionner et partager depuis votre site ressource !

## Vous êtes concerné !

Vous êtes retraité, fonctionnaire, salarié d'une grande entreprise... Vous ne vous sentez pas directement concerné par les élections des salariés des TPE et du particulier employeur... Et pourtant ! Ces élections vous engagent tout autant !

Avec ce scrutin, c'est l'audience de la CFTC qui est en jeu. Autrement dit, le poids de nos propositions et de notre syndicalisme de construction sociale, ainsi que la capacité de toutes nos structures CFTC (interpro, syndicats...) à se faire entendre.

Vous fréquentez forcément des salariés TPE (famille, amis, voisins, commerçants, artisans, professions libérales) ; vous en employez peut-être (nounou, auxiliaire de vie, aide pour les travaux ou les devoirs...). Nous comptons sur vous pour les convaincre de voter CFTC ! Agissons ensemble !



Militants - Adhérents

— entre —

**VOUS**

— et —

**NOUS**

*un lien*

**indissociable**

[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)



Essentiel pour moi